

délibération :
 D_2023_5_17

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers en
 exercice : 19

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 07 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment
 convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la
 présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 01 Décembre 2023

Votants : 16

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE
 Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE
 Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES
 Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROUX
 Hervé

Objet : Décision
modificative n°1 Budget
Transport Scolaire 2023

Pouvoirs :

Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-
 François
 Monsieur SCIORETO Cyrille a donné pouvoir à Madame CLUSE Nathalie
 Monsieur VIOLLE Willy a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
 Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) : Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick,
 Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne,
 Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Nathalie CLUSE

Sur proposition de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :
 - **DECIDE** de modifier le budget primitif TRANSPORT SCOLAIRE 2023 ainsi qu'il suit :

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chap	Art	Op	Objet	Montant
D	F	011	6066		Carburants	+0.98
TOTAL						+ 0.98€
COMPTES RECETTES						
Sens	Section	Chap	Art	Op	Objet	Montant
R	F	002	002		Excédent d'exploitation reporté	+0.98
TOTAL						+ 0.98€

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
 Jean-François RODIER

